



SUPPRESSION DE POSTES AU CD44 : TOUS CONCERNÉS, TOUS IMPACTÉS, TOUS SOLIDAIRES !

3 Quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes Cedex 1
Bureaux : Immeuble Germaine TILLION
26 Bd Victor Hugo – 44200 Nantes
Tel : 02 51 17 23 96 – Mail : syndicat.cgt@loire-atlantique.fr

Pour la 2^{ème} année consécutive, le CD44 entre en restriction budgétaire, et probablement pour plusieurs années encore.

Cette restriction budgétaire est à replacer dans un contexte de casse des services publics au niveau national :

bas salaires, manque de personnels, dégradation des conditions de travail, perte de sens...

Mais cette année, au Département, **cette restriction budgétaire entraîne 33 postes supprimés à ce jour, impactant 15 agents titulaires, sans parler des agents contractuels et des auxiliaires qui voient leurs contrats non renouvelés !**

N'est-ce pas là une forme de « plan social » déguisé ? La CGT dénonce cette situation. Malgré nos demandes répétées, il nous est impossible d'avoir une vue d'ensemble sur ce qu'il se passe, en particulier la liste de tous les postes supprimés (par direction, service et catégorie).

La CGT dénonce cette opacité et l'urgence de la mise en œuvre :

Depuis juillet 2024, la CGT a alerté l'administration sur les risques psycho-organisationnels induits par les restrictions budgétaires. Pour toute réponse, les organisations syndicales ont été reçues en décembre 2024 !

Là encore, la CGT a mis en garde sur le déroulé en marche forcée de ces suppressions.

L'administration n'a pas entendu ces alertes et a mis en œuvre dès début janvier son plan de suppression de postes.

Pour les agents concernés, le déroulé de ce plan d'austérité sans précédent pour la collectivité est extrêmement difficile à appréhender :

- pas de consignes claires sur le déroulé et les conséquences de ces suppressions de postes
- des procédures, quand il y en a, très disparates d'un service à l'autre
- la proposition d'un nombre de postes différent d'une direction à l'autre

Pour les agents qui restent dans les services concernés par les suppressions de postes, cela a aussi des conséquences directes : dans certains services, un sentiment d'incohérence, voire même de gâchis, est ressenti par les agents qui constatent une suppression de poste mais qui voient leur charge de travail augmenter, des fiches missions créées et des tâches confiées à des personnes extérieures au service, puisque toutes les missions d'un poste ne sont pas supprimées et qu'il faut bien répartir la charge restante. Les suppressions de postes entraînent des réorganisations dans les services, des déplacements d'agent d'une unité à l'autre.

La CGT revendique :

- **Une vraie priorité de reclassement des agents, y compris sur les postes publiés**
 - **Une transparence complète sur les postes supprimés**
 - **Une transparence sur les postes gelés destinés au redéploiement des agents**
- **Que les nouvelles missions affectées aux agent·es qui en perdent soient dans le même secteur géographique**
 - **Des renforts aux ressources humaines pour accompagner les agents qui le souhaitent au jour le jour**

Ne soyons pas dupes, ces 15 suppressions de postes sont la conséquence de politiques budgétaires austères au niveau national, qui mettent le profit au centre et relèguent l'humain au second plan.

La CGT demande notamment une réforme fiscale générale : la taxation des dividendes et le rétablissement de l'impôt sur la fortune. **Il ne faut pas se tromper de combat : c'est par la répartition des richesses et la redistribution vers les services publics que nous pourrons lutter contre la casse de ces derniers.**

En ces temps troublés au niveau international, national et local, soyons solidaires des agents qui perdent leur poste de travail ou voient leurs missions profondément remaniées.

Aujourd'hui, ce sont elles et eux, demain ça pourra être vous !
Soutenons nos collègues avec force et détermination !